

Si cet email n'apparaît pas correctement : [Version en ligne](#)



APPEL A DONS «SAVE» FRAPNA

L'EDITO DU PRESIDENT : L'environnement, ça commence à bien faire... L'emploi aussi ?

Comment avons-nous pu en arriver là ? En 4 mois, nous sommes passés de l'euphorie du Grenelle de l'environnement et de la COP 21 à une relégation sans précédent des questions environnementales.

La région Rhône-Alpes était en pointe sur les questions environnementales et la démocratie participative. Le nouveau pouvoir exécutif régional, présidé par Laurent WAUQUIEZ, a tout balayé, d'un revers de main, faisant fi des aspirations progressistes et des politiques de concertation et de cohésion qui prévalent globalement dans les collectivités territoriales de son territoire, toutes tendances politiques confondues. Allant à rebours de 30 ans de coopération avec le Conseil Régional, quelle que soit sa couleur politique, l'exécutif régional actuel voudrait-il que seuls certains protagonistes, à savoir la FNSEA et les Fédérations de chasse, règnent désormais sans partage sur la nature ? L'Environnement et le développement durable sont-ils devenus accessoires ? Sous prétexte de priorité à l'emploi entend-on ? Mais qu'au service de l'intérêt privé et des entreprises, fussent-elles aussi douteuses que Pierre et Vacances dans sa vision politique ? Mais que fait-on de la priorité à l'emploi concernant nos 108 salariés ?

Au-delà de la question du rôle que doit jouer une collectivité territoriale pour améliorer la santé et le cadre de vie de ses administrés et gérer au mieux l'intérêt collectif, les ressources naturelles, c'est la question de la place de la société civile et de la démocratie dans notre nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes qui est posée. Est-il acceptable que, dans une démocratie moderne, on tente de faire taire les citoyens regroupés en association en leur coupant les vivres ?

Les associations rendent un véritable service à la société, performant sur le plan économique, puisqu'il associe le travail bénévole et le travail salarié, permettant ainsi une réelle montée en compétences. La FRAPNA, qui existe depuis 45 ans et qui est reconnue d'UTILITE PUBLIQUE, assure de multiples missions d'intérêt général comme la participation à plus de 1 500 instances de décision par an (et l'étude des dossiers qui va avec !), la sensibilisation de plus de 250 000 personnes par an, l'envoi de centaines d'avis officiels en réponse aux consultations et enquêtes publiques, la réalisation de nombreux inventaires locaux de la biodiversité, outils précieux pour les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

En réduisant de moitié la commande du Conseil Régional à la FRAPNA, c'est le travail constructif d'appui technique au service de tous qui est visé par le pouvoir exécutif régional. Ce sont nos 108 salariés, dont les missions d'intérêt général sont directement menacées, et tout particulièrement ceux qui perdent et perdront leur emploi et qui seront atteints au plus profond d'eux-mêmes pour avoir donné tout leur cœur, non pas pour des intérêts particuliers mais au service de nos biens communs que sont le sol, l'air, le vivant, l'eau. Qu'ils soient assurés de tout le soutien qu'il est et sera possible de leur apporter.

Quant à ceux qui foulent au pied la démocratie en cherchant à faire taire les contre-pouvoirs, ils nous trouveront plus que jamais sur leur chemin.

Eric FERAILLE, Président de la FRAPNA Région

La FRAPNA

- ▶ La FRAPNA fédère **220 associations** de protection de la nature en Rhône-Alpes à travers ses 8 fédérations FRAPNA départementales et la fédération régionale.
- ▶ Elle emploie **108 salariés** pour mener à bien ses missions avec l'appui historique des collectivités territoriales.
- ▶ Ainsi, grâce aux financements publics, **255 000 personnes** sont sensibilisées chaque année à la protection de l'environnement par des animateurs professionnels.
- ▶ Par ailleurs, nos bénévoles sont accompagnés par nos salariés pour porter la voix de la nature dans plus de **1500 instances de décision**, avec cohérence et expertise dans un cadre réglementaire toujours plus complexe.
- ▶ Ainsi, au fil du temps, la FRAPNA s'est rendue **incontournable** et, avec une vraie culture de l'**accompagnement des politiques publiques**, elle permet d'exercer une démocratie environnementale de qualité aux côtés des chambres consulaires et autres corps intermédiaires dans une région particulièrement sous pression des activités humaines.

On fait les comptes ?

Pour mener à bien ses missions, la FRAPNA a signé des conventions pluriannuelles d'objectifs avec les collectivités territoriales, et en particulier avec les Conseils Départementaux et le Conseil Régional.

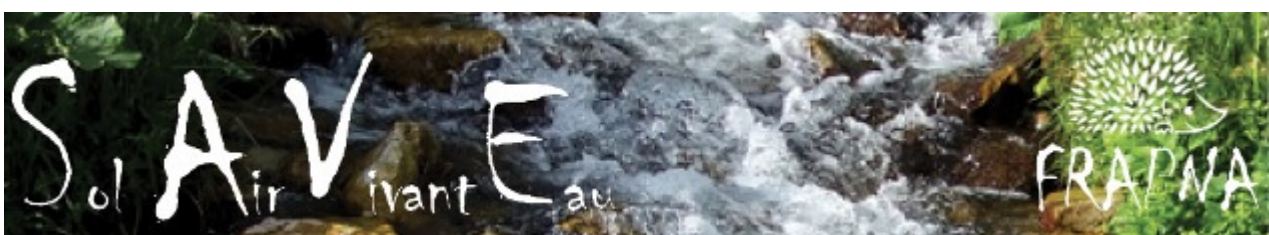
Ces conventions, établies pour 3 ans, nous permettent d'embaucher durablement nos salariés afin de répondre qualitativement à notre obligation de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs partenariaux.

Malgré ces accords passés jusqu'en 2017, aujourd'hui ces engagements sont largement ignorés par les nouveaux exécutifs en place.

- ▶ **Subvention annuelle du Conseil Départemental de l'Ain** présidé par M. ABAD **réduite à 0**
- ▶ **Subvention annuelle du Conseil Départ. de l'Isère** présidé par M. BARBIER **réduite de 75%**
- ▶ **Subvention annuelle du Conseil Régional** présidé par M. WAUQUIEZ **réduite de 50%**
- ▶ **Aucune information sur la subvention accordée pour l'ouverture au public de l'Ecopôle du Forez**, la plus grande réserve ornithologique de Rhône-Alpes qui accueille chaque année plus de 100 000 personnes
- ▶ **En attente d'informations du Conseil Départemental du Rhône** présidé par M. GUILLOTEAU.

Ainsi, **brutalement à fin avril**, la FRAPNA doit faire face à une **perte globale d'un quart de ses ressources**. **Aucun employeur ne peut amortir un tel choc sans casse sociale ni mettre à mal nos emplois**. Et pourtant, nous devons tous les préserver ! Chaque inventaire de biodiversité **dans votre commune**, chaque intervention **dans l'école de vos enfants**, chaque sortie découverte **pour vos week-ends**, chaque intervention **auprès de vos élus, de nos décideurs** s'imbriquent dans une action que nous menons **depuis plus de 40 ans** et concoure à un seul but : **changer notre regard, protéger la nature, notre cadre de vie, notre santé, les ressources naturelles que vous laissez à vos enfants**.

Appel à dons "SAVE" FRAPNA



"SAVE" devient notre cri de ralliement, **notre appel à nous soutenir**, à peser dans les décisions, à nous renforcer par vos dons, par vos adhésions, par votre participation active à nos missions.

Vous êtes plus de 12 000 à lire cet appel. Assez nombreux déjà, si chacun de vous nous soutient à sa mesure, pour nous aider à trouver un autre modèle financier, nous donner les moyens d'agir avec encore plus de force **pour préserver l'accès à nos biens communs : le Sol, l'Air, le Vivant, l'Eau, en un mot SAVE !**

Vous faites **un don de 20€**, votre don vous revient à **6.80€**.

Vous faites **un don de 50€**, votre don vous revient à **17€**.

Vous faites **un don de 100€**, votre don vous revient à **34€**.

Vous faites **un don de 150€**, votre don vous revient à **51€**.

APPEL A DONNS «SAVE» FRAPNA

► Pour mieux connaître la FRAPNA près de chez vous

• [Ain](#)

• [Ardèche](#)

• [Drôme](#)

• [Isère](#)

• [Loire](#)

• [Rhône](#)

• [Savoie](#)

• [Haute-Savoie](#)

FRAPNA

77 rue Jean-Claude Vivant

Villeurbanne, 69100

France



www.frapna.org

Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature :

- *L'acteur incontournable des décisions locales et régionales, indépendant de tout pouvoir politique et économique*
- *Association créée en 1971, reconnue d'utilité publique et agréée au titre de la protection de l'environnement, indépendante de tout pouvoir politique et économique*
- *108 salariés / 10 Réseaux d'expertise thématiques*
- *4 700 demi-journées d'animations / an*
- *255 000 personnes sensibilisées chaque année*
- *Impliquée dans plus de 1 500 instances de décision par an*
- *3 Réserves en gestion : l'Ecopôle du Forez, la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de la Loire et la Mine du Verdy qui accueillent 125 000 visiteurs / an*
- *Un outil d'alerte en ligne « Sentinelles de l'environnement »*

Attention cet e-mail est envoyé automatiquement. Pour toute question sur nos services, veuillez ne pas répondre à ce mail mais utiliser le lien [contactez-nous](#) de notre site. ([désinscription](#))

FRAPNA

77 rue Jean-Claude Vivant

Villeurbanne, 69100

France

Les informations personnelles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de FNE. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à [Contact FRAPNA](#) ou écrivez-nous à : Vous souhaitez :

vous désinscrire de les envois de mails de FRAPNA : cliquez sur ce [LIEN](#)

vous désinscrire de cette liste de diffusion uniquement : cliquez sur ce [LIEN](#)

accéder à vos données personnelles : cliquez sur ce [LIEN](#)

Avant d'imprimer cet e-mail, réfléchissons à l'impact sur l'environnement.